

BRETONS DE SAINT-DENIS

Bulletin interne de l'Amicale des Bretons de Saint-Denis
Février 2010 - n° 11

SÉISME EN HAÏTI : LES BRETONS SOLIDAIRES

Le Concarnois Antoine Engrand, était à Haïti Chef de mission pour Handicap International lors du tremblement de terre qui a frappé l'île le 12 janvier. De ce fait, sa mission de coordination de l'aide humanitaire a pris une autre dimension.



Les communautés religieuses bretonnes sont bien implantées en Haïti et plusieurs missionnaires sont décédés ou disparus.

Elles s'efforcent d'apporter les premières aides aux victimes du tremblement de terre. Les communautés basées en Bretagne organisent la solidarité.

Antoine Engrand raconte dans "Le Télégramme" : "J'étais dans nos bureaux de Port-au-Prince. Le séisme s'est produit à 16h 50. Notre bureau est resté debout et nous n'avons pas eu de pertes. Ma maison, elle, s'est effondrée. Nous avons vécu dans un nuage de poussière pendant quelques minutes. Cela a été assez difficile. Nous resterons marqués toute notre vie. Mais dès le lendemain, nous sommes repartis. Désormais, toutes les équipes arrivent. Maintenant, il faut avancer."

La Région Bretagne prévoit de débloquer un crédit d'urgence de 100 000 € pour venir en aide aux victimes du tremblement de terre.

Des pompiers bretons ont été envoyés en renfort pour aider les populations civiles de l'île.

Le Conseil Municipal de Saint-Denis a voté à l'unanimité une subvention exceptionnelle de solidarité de 4 000 €. De plus le Maire, Didier Paillard, a lancé un appel à la solidarité à destination de tous les Dionysiens. Ainsi, depuis le 14 janvier, des urnes sont disposées dans un certain nombre de lieux publics de la ville et peuvent accueillir les dons des Dionysiens.

Le père Yves Buanic, vice-président de l'Union des Sociétés Bretonnes d'Île de France, prépare un projet et une mission dans l'île avec l'association "Enfants du Monde-Droits de l'Homme" dont il est le fondateur.



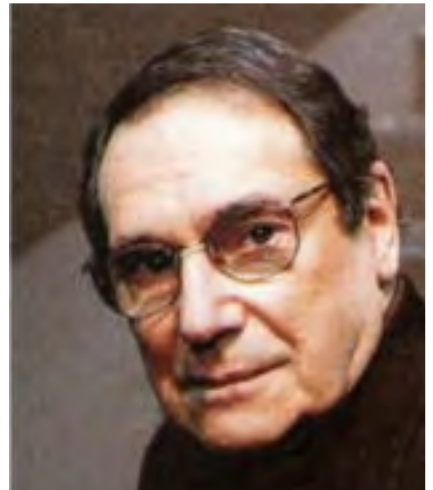
Le Conseil d'Administration de l'Amicale des Bretons de Saint-Denis a décidé de faire un premier versement d'urgence de 150 € et d'appeler ses adhérents et amis à exprimer leur solidarité. Une urne est disponible lors de l'Assemblée générale du 30 janvier. Les sommes collectées par l'amicale seront versées à "Enfants du Monde-Droits de l'Homme".

L'Affaire Sez nec

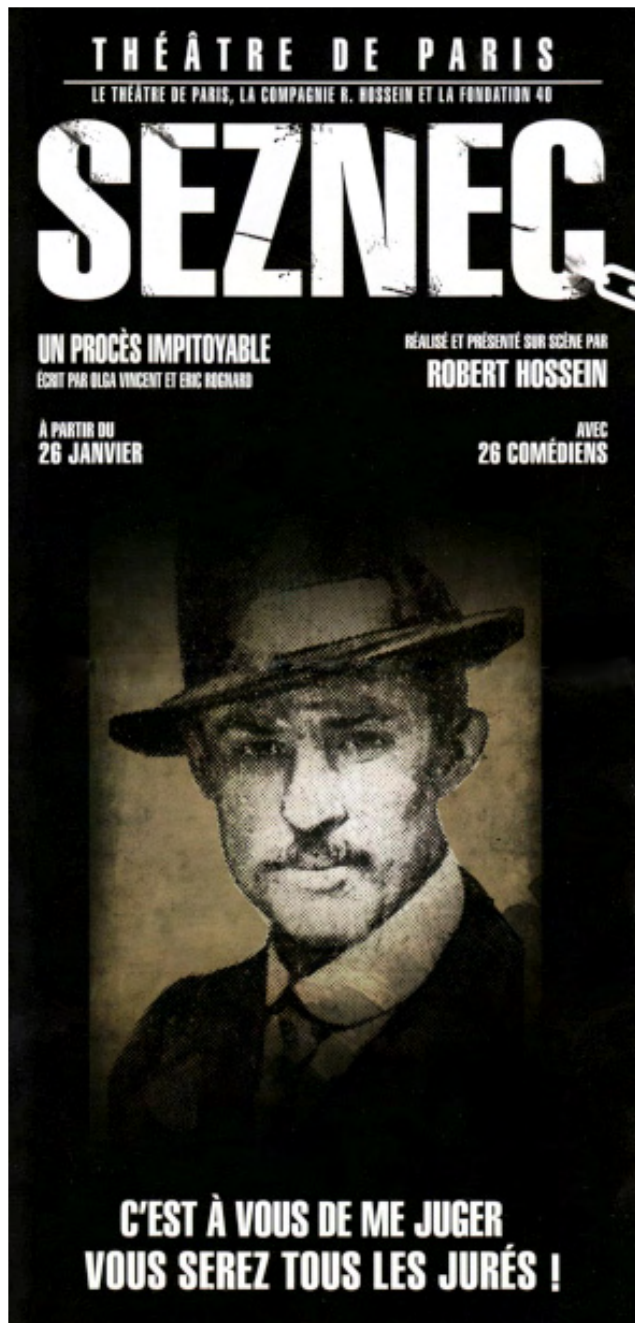
Après avoir monté plusieurs grandes fresques historiques, Robert Hossein a décidé de monter, au Théâtre de Paris, l'affaire Sez nec. Car, pour l'auteur, cette affaire n'est pas du tout terminée. On touche à un mystère total puisqu'on n'a pas retrouvé le corps de la victime. Il s'agit d'une «reconstitution rigoureuse» du procès qui s'est déroulé en 1924 et qui a des accents très contemporains. A la fin de chaque représentation, le public est invité à rendre son verdict.

Interrogé par « Le télégramme », Robert Hossein précise : « Je ne fais pas le procès de la justice. Je ne suis pas là non plus pour parler de la culpabilité ou non de Sez nec. Je ne monte pas l'affaire Sez nec pour réhabiliter ou innocenter Sez nec. Je ne me permettrais pas de le faire. Ce que je fais, c'est raconter le procès tel qu'il a eu lieu. On n'a rien inventé et il y a autant de témoins à charge qu'à décharge.

On est comme dans une salle de tribunal et on n'en sort pas. Toute la salle pourra s'exprimer et voter. Je n'oriente pas le procès dans une direction ou une autre. Chacun aura deux jetons, un pour coupable, un pour innocent. »



Robert Hossein



Joseph Marie Guillaume Sez nec est né 1er mai 1878 à Plomodiern (Finistère).

Maître de scierie à Morlaix, il a été reconnu coupable de faux en écriture privée et du meurtre de son ami, le marchand de bois Pierre Quéméneur, conseiller général du Finistère, ce dernier ayant étrangement disparu dans la nuit du 25 mai au 26 mai 1923, durant un voyage d'affaires effectué de Rennes à Paris avec Sez nec. Guillaume Sez nec rentre chez lui à Morlaix le 28 mai suivant en pleine nuit avec la voiture. Il est seul. Quant à Pierre Quéméneur, il a disparu. Il ne donnera jamais plus signe de vie.

Cependant, même si plusieurs hypothèses plausibles peuvent être avancées quant à cette disparition, et bien que le corps n'ait jamais été retrouvé, seule celle du meurtre fut retenue. Étant la dernière personne à avoir vu Quéméneur vivant, Sez nec devint le principal suspect : il fut arrêté, inculpé et incarcéré.

Guillaume Sez nec est accusé du meurtre. Il n'y a pourtant pas de cadavre, pas d'arme du crime et pas de témoin...

Le 24 octobre 1924 commence le procès et la plus incroyable des affaires judiciaires françaises. Guillaume Sez nec est reconnu coupable du meurtre de Pierre Quéméneur et condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Ce procès, au cours duquel près de 120 témoins furent entendus, dura huit jours et prit fin le 4 novembre 1924. Sez nec fut alors reconnu coupable, mais la préméditation étant écartée, fut condamné aux travaux forcés à perpétuité (l'avocat général avait demandé la peine de mort)

Il fut ensuite conduit au camp de la Transportation de Saint-Laurent-du-Maroni en 19 27, puis transféré au bagne des Îles du Salut en Guyane Française en 19 28.

Bénéficiant d'une remise de peine en mai 19 47, il rentra en métropole l'année suivante. En 19 53, à Paris, il fut renversé par une camionnette qui prit la fuite. Retrouvé, son chauffeur prétendit qu'il n'avait rien vu.

Seznec mourut le 13 février 19 54 des suites de ses blessures.

Le 14 décembre 19 86, considérant qu'il n'y avait pas d'éléments nouveaux suffisants, la cour de révision a rejeté la demande d'annulation de la condamnation.

Barnit ar re all
Evel ma fell deoh beza barned
(Jugez les autres comme vous voulez qu'on vous juge !)

Chanson dédiée à Guillaume SEZ NEC

Saint-Martin-de-Ré, principale ville de l'île de Ré.
C'est de son pénitencier qu'embarquent les bagnards pour la Guyane. Guillaume Seznec quitte la métropole le 7 avril 19 27.

Sept avril, quittant Saint-Martin,
Six cents nous sommes embarqués sur La Martinière,
Fers et cages pour fauves humains,
Dans trois semaines c'est la Guyane et c'est l'oubli.

Pour bonjour, Rével nous a dit :
- C'est pas l'enfer mais c'est déjà le purgatoire,
Que morts vous ne sortirez d'ici,
Que morts ou pire, pour les îles du Salut.

Les Chouchs de nous mettre nus,
Zébrés de rouge et blanc zébrés et fers et flammes,
Flammes et fers, ici tu n'es plus,
Pauvre Guillaume, que 49 302.

Oiseau des Caraïbes bleu,
Va dire à mes enfants mamière et Marie-Jeanne,
Va t'en dire : ma foi est en eux,
Justice veux, ne veux ni grâce ni pardon.

- J'ai nouvelle sur un nuage blanc :
Guillaume, un juge un écrivain les Bretons lèvent;
- J'ai nouvelle sur un nuage gris :
A la Royale on te condamne pour dix ans.

- J'ai nouvelle sur un nuage sang :
Que l'on te jette à Saint-Joseph, bagne du bagne;
- J'ai nouvelle sur un nuage noir :
Ta mère ta fille et Marie-Jeanne n'ont plus vie.



Pour en savoir plus

Guillaume Seznec, une vie retrouvée
de Pascal Bresson, préface de Denis
Seznec,

Editions Ouest-France

Seznec, le bagne
de Denis Seznec

Editions Robert Laffont

Nous les Seznec

de Denis Seznec

Editions Robert Laffont

L'énigme Seznec

Guy Fennaud

Editions de la Lauze

Chaque mois : BRETAGNE - ÎLE DE FRANCE



Le numéro de février va bientôt arriver chez les abonnés.

Vous y trouverez comme chaque mois :

L'actualité des amicales : tous les rendez-vous Bretons en Île-de-France

Des nouvelles de nos départements bretons

La leçon de Breton du mois plus le Gallo en toute lettres

adhérent individuel + journal : 30 €/an.

couple adhérent + journal : 40 €/an

Les non-abonnés peuvent se procurer ce numéro, au local, contre 2 €

Bientôt notre deuxième rencontre autour d'un livre avec :
Frédérique Jacquet

En effet Frédérique Jacquet, archivistesse de la ville de Saint-Denis et que certains connaissent déjà pour son premier livre "Jeanne de la zone" vient de sortir, dans la même collection, un nouveau livre intitulé "Jules des chantiers". L'action se passe autour des chantiers navals de Saint-Nazaire et dans la presqu'île guérandaise.

Cette rencontre pourrait avoir lieu le 27 février et nous sommes en discussion pour pouvoir la tenir à la Résidence Basilique, en centre ville.



Le Conseil d'Administration de l'Amicale s'est réuni le 20 janvier pour préparer l'Assemblée générale.

Outre la question de la solidarité avec Haïti (voir la page 1) nous avons discuté du calendrier :

- le 3 avril notre traditionnel Fest-Noz, salle de la légion d'honneur. Deux groupes sont d'ores et déjà retenus : "Trenk" et "Accent grave".
- les 17 et 18 avril, nous participons à la fête des tulipes avec crêpes, galettes et cidre
- le 5 juin aura lieu notre sortie annuelle dont le lieu n'est pas encore fixé même si nous avons déjà plusieurs pistes.
- une initiative était envisagée au cinéma à l'écran autour de la "journée des femmes", le 8 mars, mais le calendrier de "l'écran" étant très chargé à cette période, il nous est proposé de la reporter en mai/juin.

N'oubliez pas de consulter notre site internet :
www.bretons-st-denis.fr

et de nous laisser votre adresse mail à : amicale@bretons-st-denis.fr